

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des  
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 01 Juin 2018.

Étaient présents :

Mmes Goube, Haverlant, Leys, Massart, MM. Detournay, Dissaux, Gosset, Houssin,  
Lefebvre, Legrand, Waymel.

Étaient excusés :

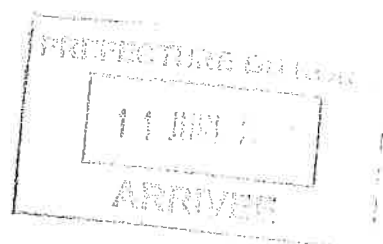
Mmes Bouchart, Leveugle, MM. Ben Amor, Cambien, Cauche, Desplanque, Godefroy,  
Haesebroeck, Petit, Vicot.

Vu le rapport n° 11-18

DECIDE

- d'autoriser son président à signer le protocole transactionnel selon l'exemplaire qui restera annexé à la présente délibération, conclu avec la société VEOLIA et portant l'indemnisation à hauteur de 85.000 € au profit du SMAEL pour le solde du fonds de renouvellement du contrat d'exploitation achevé au 31 décembre 2015

2 Retour le 26 JUN 2018



VOTANTS : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le 08 JUN 2018

Le Président,  
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean-Claude DISSAUX